

Association Bien-Être & Yoga Bacots

Saison 2024-2025

Compte rendu d'activité

Les séances de yoga se sont déroulées en suivant les rythmes scolaires tout au long de l'année, du lundi 9 septembre 2024 jusqu'au jeudi 3 juillet 2025.

6 séances hebdomadaires ont été ouvertes aux adhérents :

- ✓ le lundi de 10h00 à 11h15 à Bois le Roi (salle Clos St-Père)
- ✓ le lundi de 18h15 à 19h30 à Fontainebleau (salle Rosa Bonheur)
- ✓ le mercredi de 20h à 21h15 à Samoreau (Espace André Millet)
- ✓ le jeudi de 10h00 à 11h15 à Fontainebleau (salle Rosa Bonheur)
- ✓ le jeudi de 16h30 à 17h45 à Bois le Roi (salle Evrat)
- ✓ le jeudi de 19h00 à 20h15 à Bois le Roi (Dojo)

La salle Rosa Bonheur à Fontainebleau est louée par l'association pour un montant de 350 € par an.

Les salles de Bois-le-Roi sont prêtées gracieusement par la mairie que nous remercions pour cette mise à disposition.

Pour 2024/2025, le montant total de l'inscription pour une année complète a été fixé à 250 € dont 10 € d'adhésion, conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2023 qui avait décidé de relever de 10€ le tarif de la cotisation annuelle dès l'exercice 2023/2024.

Pour cette saison 2024/2025, le nombre d'adhérents s'est élevé à 57, en baisse de 7% par rapport à 2023/2024 et de 16% par rapport à 2022/2023. Le nombre de bacots est relativement stable, passant de 43% en 2022/2023 à 40% de l'ensemble des adhérents en 2023/2024.

L'association BEYB a participé au forum de rentrée des associations, le 8 septembre 2024 à Bois-le-Roi. Elle a ainsi pu communiquer des informations sur l'organisation et le contenu des séances mises en place tout au long de l'année.

Plusieurs actions ont été réalisées en 2024/2025 :

- Pour promouvoir l'association, un flyer A5 a été réalisé, remis chez certains commerçants de Bois-le-Roi et Fontainebleau, et déposé en libre-service à la Mairie de Bois-le-Roi. Nous remercions l'adhérente qui a contribué gracieusement à ce travail ainsi que les personnes qui se sont proposées pour distribuer ces flyers. A partir de ce flyer, le tirage à grand format d'une affiche a permis à notre association d'être davantage mise en visibilité lors du forum de rentrée.
- A la demande de l'association, un nouveau panneau d'affichage a été installé par la Mairie de Bois-le-Roi dans la salle du Clos Saint-Père, afin de solutionner le problème lié à un affichage abusif entretenu par certaines associations et de limiter cette nuisance visuelle.
- Un article est paru dans le BLR Magazine de juin 2025 soulignant les bienfaits de la pratique du yoga (envie de se détendre, de regagner de l'énergie ou d'assouplir son corps) et incitant les bacots à venir nous rejoindre dès la rentrée de septembre.

- 2 stages de yoga ont été proposés :
 - ✓ Dimanche 24 novembre 2024 après-midi à la salle multi-activités de Bois-le-Roi, sur le thème « Être optimiste ». Il a rassemblé 21 participants. A cette occasion, nous n'avons pas pu obtenir le Dojo ni la salle Evrat aux dates souhaitées. Nous avons donc dû reporter notre choix sur la seule salle disponible proposée par la Mairie de Bois-le-Roi, la salle multi-activités, qui nous a contraint sur le plan du nombre de participants.
 - ✓ Samedi 12 avril 2025 après-midi au Dojo de Bois-le-Roi, sur le thème « Eveiller son énergie ». Il a rassemblé 24 participants. Notons que nous avons pu bénéficier du Dojo grâce à la section Karaté qui a accepté de reporter son cours à 17h et que nous remercions.
- Conformément à l'une des propositions avancées lors de l'AG du 21 mars 2024, un projet de mini stage d'1h30 destiné aux collégiens des classes de 3^{ème} a été lancé, ce stage ayant pour but d'accompagner les élèves dans une recherche d'apaisement, de détente et de prise de recul, face au stress que peuvent susciter les épreuves notamment orales au Brevet des Collèges. En fonction des salles disponibles, nous avons réussi à réserver la salle multi-activités, samedi 17 mai 2025 après-midi.
L'information a été relayée le 8 mai 2025 par courriels aux 2 associations de parents d'élèves du collège, à la Mairie de Bois-le-Roi et notamment à l'élue municipale déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, à la Principale du collège et sur Facebook dont le profil avait été créé dès le mois d'avril 2025 pour faire la promotion de cet événement.
Nous n'avons reçu aucun retour de leur part, ni des parents, ni des élèves concernés. Nous avons donc dû annuler ce stage, à notre grand regret, au vu du travail conséquent que cette initiative a nécessité.
- La création d'un profil Facebook a permis de faire la promotion du mini stage pour les collégiens, mais également de toucher un plus large public notamment pour informer sur les différents stages organisés par l'association, sur les pages des groupes FB de Bois-le-Roi et Fontainebleau.
- Le partenariat entre notre association et le Pays de Fontainebleau à destination des adolescents, dans le cadre des « Journées Oxygène » n'a, à ce jour, donné aucun résultat, malgré le courriel que nous avons adressé à la responsable du programme des JO, afin de faire partie des associations auxquelles le service jeunesse du Pays de Fontainebleau fait appel pour bâtir des semaines d'activités pendant les petites vacances scolaires et les grandes vacances.
- A la demande de quelques adhérents, deux séances de yoga ont eu lieu pendant l'été, les 9 et 15 juillet 2025 en forêt de Fontainebleau, aux Gorges de Franchard.

L'association BEYB a renouvelé une demande de subvention auprès de la Mairie de Bois-le-Roi afin de collecter des fonds permettant d'aider l'association sur un plan financier.

Une subvention de fonctionnement de 250€ a été accordée à BEYB. A cette subvention, s'ajoutent les aides indirectes de la Commune dont bénéficie notre association, à savoir la mise à disposition de salles, de matériel, d'équipements et de fluides (énergie, entretien des bâtiments, travaux, ménage). Nous remercions la Mairie pour cette aide financière.

